

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

n°53 - 2020

L'an deux mil VINGT, le VINGT NEUF du mois de JUILLET le Conseil Communautaire du Massif du Sancy dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Chambon sur Lac sous la Présidence de Monsieur Lionel GAY.

ÉTAIENT PRESENTS :

Besse	Mmes TARTIERE Catherine, DECHAMBRE Brigitte, Mrs GAY Lionel, MARLET Pierre
Chambon/Lac	Mr LABASSE Emmanuel
Chastreix	Mr BABUT Michel
Compains	Mr VALETTE Henri
Egliseneuve d'Entraigues	/
Espinchal	Mr CHANIER Jean-Luc
La Bourboule	Mme DEVELAY-MICHELIN Brigitte, Mrs CONSTANTIN François, BATTUT Romain, DANJOUX Hugues, EYRAGNE Jean-Marc
La Godivelle	Mme MANSANA Jocelyne
Le Mont-Dore	Mmes SAVOLDELLI Florence, MONESTIER Séverine, Mr DUBOURG Sébastien
Le Vernet Ste Marguerite	Mr DABERT Laurent
Montgreleix	/
Murat le Quaire	Mr PEYRARD Nicolas
Murol	Mrs GOUTTEBEL Sébastien, DUMONTEL Roger
Picherande	Mr ECHAVIDRE Frédéric
Saint Diery	Mr CHASSARD Frédéric
St Genes Champespe	Mr PERRON Roland
Saint Nectaire	Mme LEFEUVRE Marion, Mr BELLONTE Alphonse
St Pierre Colamine	Mr CLECH Michel
St Victor la Rivière	Mr GORY François
Valbeleix	Mme LANCELLE Elsa

Secrétaire de séance : Mr LABASSE Emmanuel

Nombre de Conseillers : En exercice : 35 - Présents : 29 - Votants : 33 - pouvoirs : 4

Pouvoirs : Mme EYRAGNE Violette à Mr CONSTANTIN François – Mr DECARRE Patrice à Mr DUBOURG Sébastien –
Mme MABRU Michelle à Mme SAVOLDELLI Florence – Mr MAGE Jean à Mr GAY Lionel

Absents/Excusés : Mrs CARDENOUX Didier, PERRON Jacques

Délégués suppléants assistant au conseil : Mme LETELLIER Martine, Mrs VALLON Philippe, POUGHON Michel,
CHAUVET Alain, GROUFFAUD Béranger

Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer

OBJET : Affectation du Résultat 2019 - Budget Annexe GEMAPI

VU le Code Général des Collectivités Locales ;
VU l'avis du comptable public ;

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire les résultats de l'exercice 2019 pour le Budget Annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations et propose d'en affecter les résultats comme suit :



RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	100 300.91 €
Recettes	339 910.21 €
	<hr/>
Résultat de l'exercice	239 609.30 €
Résultat reporté	0.00 €
	<hr/>
Résultat à affecter	239 609.30 €

SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	204 383.81 €
Recettes	133 452.52 €
	<hr/>
Résultat de l'exercice	- 70 931.29 €
Résultat reporté	- 66 379.11 €
	<hr/>
Déficit d'Investissement	- 137 310.40 €

SOLDE DES RESTES A REALISER

Dépenses	98 869.50 €
Recettes	0.00 €
	<hr/>
Solde des R.A.R	- 98 869.50 €

Besoin de financement de la section d'Investissement :

-137 310.40 € + -98 869.50 € = - 236 179.90 €

AFFECTATION

1/ Affectation en réserve 2020 (1068)	236 179.90 €
2/ Report en section de Fonctionnement (002)	3 429.40 €
	<hr/>
	239 609.30 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité

- ❖ DECIDE d'affecter le résultat 2019 pour le Budget Annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations comme présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré,
Les Jour, Mois, An que sus dit
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Président,
Lionel GAY

